

Annexe 1 au Cadre de réponse - ACM TRANSVERSES (À fournir par module)



Intitulé du module :

Module 3 : Devenir référent de la transition écologique et énergétique

Contenu du programme

- 1- Introduction aux grands défis environnementaux et climatiques.
- 2- Politiques publiques et cadre réglementaire : comprendre les obligations et opportunités.
- 3- Éco-gestes avancés et pratiques innovantes (bâtiments, mobilités, numérique, alimentation).
- 4- Techniques d'animation et de sensibilisation : comment mobiliser efficacement un public varié ?
- 5- Mise en place d'un plan d'action personnalisé pour une entreprise, une association ou un territoire.
- 6- Outils et méthodes pour mesurer l'impact et ajuster les actions.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux globaux de la transition écologique et énergétique.
- Être capable de sensibiliser et mobiliser son entourage sur ces questions.
- Mettre en place des actions concrètes au sein de son organisation ou de sa communauté.

Public visé

- Salariés, bénévoles, entrepreneurs, citoyens engagés.
- Responsables RSE, managers, collectivités, associations.

Prérequis

- Pas de formation spécifique requise, mais un intérêt pour les enjeux environnementaux est recommandé.
- Une première sensibilisation aux questions de durabilité est un plus.

Modalités pédagogiques

- Alternance entre apports théoriques et pratiques.
- Études de cas réels et retours d'expérience d'experts.
- Ateliers collaboratifs et mise en situation.
- Création d'un projet individuel ou collectif à présenter en fin de formation.

Durée de formation en heures et en jours

21H – 3 jours

Organisme de formation

Contact Régional : Romain GARRAS
romain.garras@mongipfcip.fr
 06 15 07 18 78